

Excellences, Mesdames, Messieurs

Permettez-moi d'abord de vous présenter les salutations chaleureuses de Son Excellence Paul BIYA,Président de la République du Cameroun, qui aurait tant voulu prendre personnellement part aux travaux de cette Conférence mais que des impératifs nationaux de dernière minute ont retenu à Yaoundé. Le Président BIYA m'a chargé de vous donner lecture de Son message dont la teneur suit :

je cite :

« *Monsieur le Président,

Permettez-moi, tout d'abord, de présenter à Madame Dilma ROUSSEFF, Président de la République Fédérative du Brésil, mes vives félicitations pour Son élection à la Présidence de cette Conférence et d'exprimer ma satisfaction de la voir diriger nos travaux. J'associe à ces félicitations les autres membres du bureau qui l'assistent dans cette tâche.

Je voudrais également remercier Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies, Monsieur BAN-KI-MOON, pour l'organisation de cette Conférence, ainsi que les Autorités brésiliennes pour avoir accordé leur généreuse hospitalité à nos travaux.

- Monsieur le Président,**
- Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies,**
- Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,**
- Mesdames et Messieurs les Ministres,**
- Mesdames, Messieurs,**

Il n'est pas nécessaire, je crois, de revenir sur l'importance et la priorité que revêt aujourd'hui la question du développement durable.

Partout, à travers la planète, les effets néfastes de la dégradation de l'environnement sur la santé humaine, sur l'agriculture, sur l'habitat, sur la biodiversité et sur les ressources en eau ne se comptent plus.

Ce constat et la prise de conscience de l'impact de la pollution, des changements climatiques, de l'appauvrissement de la couche d'ozone, de l'épuisement des ressources en eau douce, de la déforestation excessive, de la désertification, de la prolifération des déchets toxiques et des atteintes à la diversité biologique sur le bien-être des générations futures, nous ont conduits à nous réunir, dans cette même ville de Rio, il y a 20 ans.

Nous en avons reçu un héritage considérable : un consensus sur la notion de développement durable et sur la nécessité d'intégrer les problèmes de la protection de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles dans les questions socio-économiques. Par-dessus tout, nous avons hérité des Conventions de Rio, instruments majeurs dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable.

Mon pays se réjouit de la large adhésion dont elles font l'objet, ainsi que des avancées qui, grâce à elles, ont pu

être réalisées. Certes, la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère n'est pas encore stabilisée et les négociations post Kyoto se poursuivent dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; certes également, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification ne bénéficie pas encore de l'intérêt et des moyens souhaités, mais la convention sur la diversité biologique représente un pas important dans la protection de la biodiversité, l'utilisation durable de ses composantes et le partage juste et équitable des bénéfices provenant de l'utilisation des ressources génétiques.

De plus, la Déclaration de Rio et la Déclaration sur les principes de gestion des forêts ont permis d'orienter la politique internationale pour la protection des ressources forestières globales.

Toutefois, bien des problèmes attendent des solutions.

Un cinquième de la population mondiale vit aujourd'hui avec moins de

1,25 dollar américain par jour ; des millions de personnes risquent de mourir de faim dans la Corne de l'Afrique du fait principalement de la sécheresse, tandis qu'ailleurs près d'un milliard d'autres souffrent quotidiennement de la faim ; les émissions de gaz à effet de serre continuent d'augmenter et plus d'un tiers de toutes les espèces connues pourraient disparaître si le changement climatique n'est pas combattu.

Au Cameroun, la situation est également préoccupante.

Dans la zone soudano-sahélienne, les choses s'aggravent chaque année. Tandis que la température annuelle augmente constamment, la pluviométrie, elle, continue de baisser de manière drastique, entraînant une aggravation de la sécheresse. En une vingtaine d'années, la ceinture de production de certaines cultures telles que le coton ou le maïs s'est déplacée de plus de trois cents kilomètres vers le Sud, exposant la partie septentrionale du pays à un déficit persistant de la production agricole. Dans cette même région, la sécheresse a pour

conséquence des pénuries alimentaires et le manque d'eau potable est préjudiciable à la santé des populations.

L'assèchement accéléré du Lac Tchad est une autre réalité préoccupante pour le Cameroun, et pour les autres pays riverains.

Sur sa façade atlantique, mon pays est très exposé aux dégradations de ses écosystèmes littoraux à cause de l'ensablement sédimentaire, des inondations et de la montée des eaux salées.

La grande forêt dans la partie Sud du Cameroun pose au Gouvernement de graves problèmes en raison de la nécessité de sa conservation et d'une exploitation écologiquement rationnelle de ses ressources. Il leur consacre tous les moyens disponibles, en concertation avec les pays voisins de la zone.

Or, mon pays possède l'une des biodiversités les plus riches de la planète. Son étirement du Sud au Nord sur une longueur d'environ 1200 km lui offre le

privilège de disposer de la plupart des types d'écosystèmes d'Afrique. D'où le nom « d'Afrique en miniature » qui lui est souvent donné.

- Monsieur le Président,**

Dans le sillage de la Conférence de 1992, le Cameroun a pris très tôt un ensemble de mesures en faveur du développement durable. C'est ainsi qu'un Plan National de l'Environnement et un Plan de Développement des Forêts ont été mis sur pied. De concert avec les Pays sahéliens de la région, nous avons lancé une campagne de reboisement baptisée « Opération Sahel Vert ».

Qu'il me soit également permis de mentionner un certain nombre d'autres mesures d'importance, notamment :

- la promotion des énergies nouvelles et renouvelables ;**
- le développement de mesures alternatives à l'utilisation abusive des énergies fossiles ;**
- le renforcement des capacités en matière de gestion des déchets par**

des méthodes écologiquement rationnelles ;

- la mise en œuvre des stratégies de gestion intégrée de l'eau ;**
- la préservation de la richesse biologique du pays en renforçant et en gérant efficacement le réseau national d'aires protégées ;**
- la promotion de l'éco-tourisme ;**
- la mise en place des programmes de gestion rationnelle des produits forestiers.**

Toutes ces mesures, prises en application de la Déclaration de Rio, s'inscrivent dans le cadre de la promotion d'une « économie verte ».

• Monsieur le Président,

Si nous voulons laisser un monde vivable aux générations futures, les défis de la pauvreté et de la destruction de l'environnement à l'échelle mondiale doivent être relevés immédiatement.

L'économie verte me semble la solution la plus viable et la plus efficace pour assurer un développement permettant à la

fois de satisfaire les besoins des populations et de préserver l'environnement, sans compromettre l'avenir des générations futures.

Les activités qui en découlent varient selon les secteurs. C'est ainsi que, pour la production de l'énergie par exemple, devraient être privilégiées les énergies renouvelables telles que le solaire, l'éolien, l'hydraulique, le biogaz, les déchets municipaux. Dans le secteur de l'agriculture, la pratique d'une agriculture organique permettant aux paysans d'améliorer leurs rendements pourrait être encouragée.

De plus, pour capitaliser les acquis de Rio, un traitement égal pourrait être réservé à toutes les Conventions. Des moyens financiers conséquents devraient notamment être accordés à la Convention sur la lutte contre la désertification qui fait figure de parent pauvre parmi les Conventions de Rio.

Par ailleurs, la coordination entre les différentes entités en charge des questions environnementales devrait être

renforcée. Tout en saluant le travail immense réalisé par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement depuis sa création, le Cameroun est d'avis qu'une organisation internationale autonome, dotée d'un mandat et de ressources appropriées, devrait être créée pour s'occuper spécifiquement des questions de développement durable. Cette organisation favoriserait la synergie entre les Conventions existantes et permettrait de mieux articuler les questions relatives à l'économie verte.

Il serait en outre souhaitable que la communauté internationale prenne, de manière résolue, un engagement financier ferme en faveur des pays en développement, plus spécialement ceux du Bassin du Congo qui consentent de lourds sacrifices et de louables efforts pour la préservation de la deuxième réserve forestière mondiale, véritable poumon de la planète grâce à sa forte capacité de rétention du carbone et de génération de l'oxygène.

Des investissements durables pour la lutte contre l'assèchement du Lac Tchad,

menacé de disparition, seraient également les bienvenus.

• Monsieur le Président,

La planète Terre est notre maison commune. Ensemble, nous nous devons de la préserver, car notre bien-être ainsi que la vie de nos enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants en dépendent.

Puissent les présents travaux y contribuer.

Je vous remercie de votre attention. »

Fin de citation

Tel est, Excellences Mesdames, Messieurs le message que S.E Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, m'a chargé de vous délivrer en Son nom.

Je vous remercie.